

## LA CTC VEUT RELEVER

# LE DÉFINUMÉRIQUE

Au Palais des congrès d'Ajaccio, du 19 au 21 septembre derniers, la Collectivité territoriale de Corse a organisé les premières Assises du Numérique au service des territoires et de leurs habitants. Pendant trois jours, près de 150 participants - dont 30 insulaires - ont réfléchi sur le devenir des usages numériques et, plus concrètement, échangé leurs expériences. Par Michelle Glinatsis/Photos : M. Tessier

**C**es Assises sont une première. Dans son discours d'ouverture, Jean Zuccarelli a reconnu avoir été « séduit par l'idée de réunir, en Corse, l'ensemble des acteurs impliqués sur le terrain autour de la médiation numérique afin d'y entamer une réflexion prospective sur la façon dont les usages numériques transforment notre société, nos territoires, renforcent nos solidarités et accompagnent le développement économique. »

Une réflexion prospective  
Trois jours durant, dans une ambiance studieuse mais conviviale, les 150 professionnels invités ont participé à des ateliers autour de six thématiques formulées sous forme de questions : comment accompagner la construction des cultures, patrimoines et identités numériques ?; nouveaux services, politiques publiques, quelles médiations nécessaires à un accès pour tous ?; l'innovation sociale: des nouvelles formes de travail aux nouvelles organisations collectives, qui accompagne ?; quelles médiations possibles pour une réelle inclusion (numérique ? ; quelle expression citoyenne à la démocratie numérique, quelle place aux médiations ? ; citoyens et collectifs apprenants, quelle éducation et formation sont-elles nécessaires ? . Et, si l'on en croit certains responsables des ateliers[1], l'expérience a été concluante : le partage et le transfert

d'expériences étaient au rendez-vous et les propositions n'ont pas manqué ! Médiation numérique oblige, l'originalité de ces assises était de proposer une participation « en présentiel » mais aussi à distance. L'ensemble des contenus et outils numériques mis en place étaient accessibles en ligne sur le site officiel des Assises, <http://assmednum.corse.fr>. Ils le seront encore pendant de nombreux mois puisque ce travail collaboratif pourra se poursuivre jusqu'au 30 juin. Grâce à cet outil contributif mis à notre disposition par la CTC, nous sommes tous invités à proposer de nouvelles pistes pour les usages sociaux du numérique.

Les fruits de cette réflexion prospective éclaireront la feuille de route numérique de l'Exécutif de Corse et contribueront à la rédaction du futur Livre Blanc de la Médiation Numérique.

Un facteur de discrimination générationnel  
Selon le baromètre numérique corse de 2009 du Service du développement technologique de la CTC, nos usages sont relativement basiques même si notre niveau d'équipement, quelles que soient les micro-régions, est comparable à la moyenne nationale. Mais le principal facteur de discrimination n'est pas d'ordre socio-économique. Il est générationnel. Les moins de 30 ans et les foyers avec enfants sont les mieux équipés et ont les usages les plus intensifs et les plus diversifiés. Les 45-59 ans, en

**Les moins de 30 ans et les foyers avec enfants sont les mieux équipés et ont les usages les plus intensifs et les plus diversifiés. Les 45-59 ans, en revanche, sont nettement en retrait.**

Jean Zuccarelli président de l'adec à la séance plénière de lancement des premières assises de la médiation numérique au service des territoires et de leurs habitants.

Photo DR



revanche, sont nettement en retrait. S'ils sont plus de la moitié à échanger chaque jour des e-mails, un quart seulement se sent tout à fait à l'aise avec un ordinateur et sur internet et 10% à peine utilisent quotidiennement les réseaux sociaux. La fracture s'aggrave pour les plus de 60 ans. Quant aux entreprises insulaires, même si le taux d'équipement est satisfaisant, le déficit interne de compétences informatiques entraîne une sous-utilisation des ressources informatiques et un minimum d'intérêt pour la mise à jour de leurs sites internet... quand elles en ont un. Elles ont un point commun avec les entreprises continentales : une disparité entre les secteurs « à la pointe » (trans-

ports et services) et les secteurs plus « traditionnels » (agriculture et commerce). Enfin, les communes ont des taux d'équipement similaires à ceux observés dans d'autres régions françaises mais sont nettement en retard en matière de service apporté au public (démarches et marchés en ligne). Les plus petites d'entre elles opposent une certaine inertie face aux usages si l'on observe le contenu de leurs sites internet qui est relativement pauvre, même sur le plan informatif.

Un double enjeu  
Comme a tenu à le rappeler Jean Zuccarelli, « la Corse n'est pas en retard mais il faut améliorer l'accès au numé-

rique et développer les usages ». La CTC veut élaborer et mettre en oeuvre une politique ambitieuse permettant une offre de services plus diversifiée, un coût d'accès moindre et une appropriation de l'outil numérique par tous les citoyens de l'île.

En ce qui concerne l'accès au numérique, la plupart des micro-régions de l'île bénéficient du haut débit depuis 2004 il ne reste plus que deux ans à attendre pour que toute l'île soit câblée en fibre optique. Le 11 février 2011, Paul Giacobbi et le président de la Société Covage ont signé le Contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation des fibres optiques Corse-Continent. Coût du chantier : 100

millions d'euros. Mais les usages exigent désormais de vraies compétences de la part de l'utilisateur. Il faut maîtriser les nouveaux outils technologiques (ordinateurs, téléphones mobiles, les guichets et bornes automatiques) mais aussi savoir se repérer dans le flux d'informations disponibles, le plus souvent en temps réel, ce qui ne facilite pas leur « mise à distance ». Pour des

raisons liées à l'âge ou à leur situation géographique, il existe des catégories de population qui ne se sont pas familiarisées avec ces nouveaux outils. De fait, elles ignorent les contenus et les services auxquelles elles peuvent accéder.

C'est pourquoi, selon Jean Zuccarelli, « dans le domaine numérique, l'innovation permanente induit une transforma-

tion sociale que la CTC doit accompagner ». Attentif à cette « révolution qui s'accélère », il semble être persuadé que les nouveaux usages numériques « questionnent les décideurs et les élus sur les nouveaux modes de gouvernance ». Ils pourraient même changer la donne lors des futures élections régionales et nationales. Certains le redoutent, d'autres l'espèrent. C'est selon... ■

[1] Consultables sur [http://assmednum.corse.fr/Interviews-de-quelques-responsables-des-ateliers-du-lundi-19-janvier-2011\\_a68.html](http://assmednum.corse.fr/Interviews-de-quelques-responsables-des-ateliers-du-lundi-19-janvier-2011_a68.html)

# FAUT-IL CRAINDRE LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

L'actualité récente a confirmé le rôle des médias sociaux dans l'expression et l'action des citoyens. Ces nouveaux modes de mise en relation et de circulation de l'information galvanisent les uns, inquiètent les autres. Debriefing. Par Michelle Glinatsis/Photos : M. Tessier

**En quelques mois à peine, les thuriféraires du rôle de Twitter et Facebook pendant les printemps arabes se sont mués en détracteurs féroces lors des émeutes en Grande-Bretagne, exigeant même leur contrôle, voire leur fermeture.**

**L**e débat sur les médias sociaux a apporté la preuve - une de plus - que la conception de la censure et de la démocratie est à « géographie variable » : il y aurait eu les « révolutions Twitter et Facebook » en Egypte et en Tunisie et des « gangs des réseaux sociaux » en Europe. En quelques mois à peine, les thuriféraires du rôle de Twitter et Facebook pendant les printemps arabes se sont mués en détracteurs féroces lors des émeutes en Grande-Bretagne, exigeant même leur contrôle, voire leur fermeture.

Une influence surestimée. En Grande Bretagne, les médias sociaux ont été considérés par les pouvoirs publics - et par de nombreux commentateurs -, comme responsables des émeutes et des pillages. Au point que deux jeunes garçons ont été condamnés à quatre ans de prison pour avoir « posté » des incita-

tions à la violence sur leur page Facebook mêmes si leurs messages n'avaient pas été suivis d'effet. Le premier ministre britannique David Cameron est allé jusqu'à envisager que les réseaux sociaux et les sites qui les hébergent soient fermés en cas de situation d'urgence. Mais une récente enquête du Guardian, quotidien d'information britannique, a mis à mal l'hypothèse que Twitter aurait mobilisé les émeutiers et organisé les pillages. Leurs premières conclusions ont révélé que, sur 2, 5 millions de tweets émis pendant les émeutes entre le 6 et le 17 août dernier, l'immense majorité des tweets était postérieur aux événements. L'influence directe des médias sociaux sur les émeutes aurait été surestimée puisqu'ils n'avaient fait que réagir aux événements et aux pillages.

Un autre espace/temps sociologique. Le « lieu électronique » qu'est le média

social n'aboutit que dans certains cas à la création de lien. Dans les faits, lorsque deux personnes tissent, sur le réseau, un dialogue plus intime, ils se mettent à l'écart des autres participants et éprouvent le besoin de voir le visage de l'autre, par le biais de photographies scannées ou d'image en direct. Il semble que plus les êtres humains communiquent en virtuel par des moyens sophistiqués, plus ils ont envie de se rencontrer visuellement et physiquement. La communication à distance ne renonce pas à la sacro-sainte communication directe car celle-ci convoque les sens, ce que ne permet pas encore Internet. Pour l'instant, rassurons-nous, les deux formes de communication cohabitent encore et tendent à se compléter, même chez les digital native, les 15-25 ans.

L'entrée en scène des digital native. Ce nom de baptême leur a été donné en

2001 par Mark Prensky [1], enseignant et chercheur américain, dans son essai Digital Natives, Digital Immigrants : « tous ces outils (ordinateurs, jeux vidéo, baladeurs numériques, caméras vidéo et appareils photo numériques) font dorénavant partie de leur vie car ils se les sont appropriés et les maîtrisent depuis leur naissance. Aujourd'hui, cela a comme impact que ces natifs du numérique pensent et assimilent l'information d'une toute autre façon que nous, simples immigrants du monde numérique. Nés avec internet, entre 1985 et 1995, ils n'imaginent pas le monde sans internet et partagent une culture de l'immédiateté, de l'accessibilité et de la gratuité. Leur rapport à la société, à la consommation, à la politique et aux médias est radicalement différent de celui de leurs aînés, les digital immigrant (en français les migrants numériques). Ceux-ci ont grandi hors d'un environnement numé-

rique et l'ont adopté plus tard, avec plus ou moins de succès... Ils ne maîtrisent les TIC qu'au prix d'un effort d'adaptation et préfèrent imprimer un email plutôt que de le lire et d'y répondre à l'écran. Les digital native raillent ces pratiques et les jugent dépassées. En retour, les digital immigrant considèrent leurs cadets comme des individus qui ne respectent pas l'autorité et peinent à comprendre leur appartenance multiple et simultanée à des micro-communautés virtuelles, eux qui adhèrent à une nation « une et indivisible ». Nul ne peut affirmer que l'irruption de ces nouvelles pratiques dans l'espace public relèvent d'un simple effet de mode ou sont les prémices d'une véritable révolution. Peut-être assistons-nous à l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté. Tout simplement. ■

[1] Essai publié en ligne en 2001.

# ADOS OU JEUNES ADULTES, LES DIGITAL NATIVE

**Avec leur pouce qui tape frénétiquement sur le clavier de leur téléphone portable pendant qu'ils consultent l'écran de leur ordinateur ou qu'ils discutent avec leurs pairs, les « jeunes numériques » ont parfois l'air de mutants. L'Institut BVA leur a consacré une étude en 2010: la GENE-TIC. Portrait du digital native.** Par Michelle Glinatsis/Photos : DR

**L**'Institut BVA a observé, dans huit régions, le quotidien de 98 jeunes âgés de 18 à 24 ans et l'a comparé à un groupe témoin de 40 hommes et femmes de 35 à 55 ans. Si le digital native est souvent considéré par ses aînés comme un être superficiel et désenchanté, c'est sans doute parce qu'il n'a pas les mêmes motivations et les mêmes représentations du monde qu'eux. Influencé par le monde numérique, son rapport au temps, à l'espace, à l'information et à l'autorité est différent.

Le syndrome d'hyperactivité numérique. Le digital native est hypercommunicant et hyperconsommateur. Maître de la relation marchande, son rapport aux marques a changé : il peut les influencer en leur manifestant son attachement ou en les dénigrant. Connecté de façon discontinue, sa « joignabilité » permanente lui garantit des échanges multiples et simultanés. Cet impatient déteste les temps morts et s'applique à réduire le temps d'accès à l'information. Son environnement numérique et social (marques, médias, séries télé...) est tellement homogénéisé qu'il n'est jamais dépaycé lors de ses déplacements en France comme à l'étranger. Comme il intègre le jeu dans la plupart de ses usages, il ruse sans arrêt et a le don de



trouver les « bons plans » quand il consomme ou quand il travaille.

Il est cynique et éprouve une grande défiance vis-à-vis du discours politique. Il sait qu'il est saturé d'informations contradictoires et redondantes et repère rapidement les discours « langue de bois ». Ce regard désenchanté sur les institutions et sur la collectivité l'amène à se replier sur une petite communauté, qui lui assure protection et sécurité et dont le lien est toujours actif grâce aux outils numériques. Le groupe proche (amis et famille) est composé de 10 à 30 personnes maximum et représente les personnes en qui il a une totale confiance. Son attitude est, en revanche, plus défensive à l'égard de ceux qui lui sont inconnus, qu'il considère comme potentiellement menaçants.

Un rapport au travail de type « donnant-donnant »

Dans son environnement professionnel, il respecte la compétence mais pas l'autorité liée à la hiérarchie ou à l'âge. Comme il sait combiner simultanément les usages du téléphone, de la TV et du

PC, il est devenu « multitâche ». Il a des difficultés de concentration et éprouve constamment le besoin d'exercer des activités variées pour échapper à la lassitude. D'où le succès de la professionnalisation des cursus donnant la part belle aux formations courtes et concrètes (type alternance).

**Il est cynique et éprouve une grande défiance vis-à-vis du discours politique. Il sait qu'il est saturé d'informations contradictoires et redondantes et repère rapidement les discours « langue de bois ».**

Son côté pragmatique lui a permis d'intégrer facilement l'indispensable capacité d'adaptation exigé par tout parcours professionnel : mobilité géographique, flexibilité du statut (précarisation des contrats), pratique linguistique multiple. Il sait comment les recruteurs recherchent des informations sur sa candidature et sait organiser sa visibilité sur le net via les réseaux professionnels.

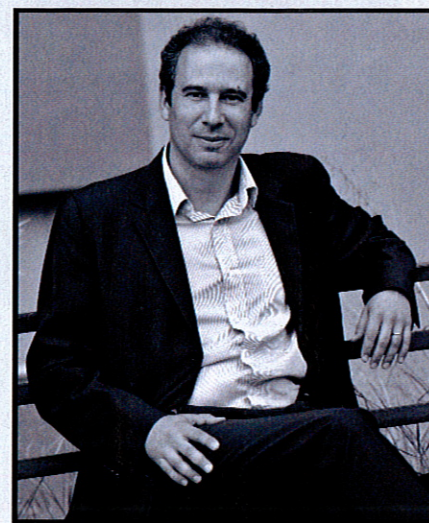
Dans toute recherche d'emploi, il privilégie le choix d'avantages tangibles et immédiats : avantages en nature, protection sociale, temps de congés et RTT, horaires et conditions de travail. Pour lui, l'entrée dans le monde du travail est un traumatisme car il découvre des notions quasiment absentes sur le Net : la hiérar-

chie, la division des tâches, le contrôle et les interdictions (utilisations de MP3, du mobile, Facebook et chat).

Le profil psychologique de cette nouvelle génération de citoyens a déjà commencé d'interpeller leurs parents. Les responsables politiques et économiques sauront-ils adapter leurs politiques et leurs stratégies à leur vision du monde ?

## « ENTRER PLEINEMENT DANS LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR ET ÉVITER DE NOUVELLES FORMES DE FRACTURES DANS LA SOCIÉTÉ »

**Président de l'ADEC et conseiller exécutif chargé du développement numérique, Jean Zuccarelli s'est fortement impliqué dans l'organisation des Assises de la médiation numérique. Il nous en livre les raisons et nous présente les « chantiers numériques » de la CTC.**  
Propos recueillis par Michelle Glinatsis



Dans l'intitulé des Assises, vous avez spécifié « au service des territoires et de leurs habitants ». Pourquoi?  
Les Espaces Publics Numériques, nommés PAM en Corse, illustrent une modalité de médiation numérique au service des territoires et de leurs habitants. En effet, implantés dans les territoires à l'initiative des collectivités ou du monde associatif, ces lieux consacrés au développement des usages numériques contribuent à initier et accompagner les habitants dans leur pratique de l'Internet, qu'elle soit personnelle ou professionnelle. Leur implantation géographique permet à ces structures de médiation de s'adapter aux besoins numériques et par là au développement du territoire. L'animateur devient ainsi un « faiseur de liens » dans son territoire, une ressource pour accompagner les initiatives locales.

**Pour notre île, quels sont, selon vous, les enjeux de l'accès au numérique ?**

L'enjeu c'est surtout d'éviter de nouvelles formes de fractures dans la société. Une fracture entre ceux qui savent utiliser les services numériques et ceux qui ne savent pas. L'enjeu c'est de permettre l'inclusion numérique de l'ensemble de la population insulaire afin qu'elle puisse sans discrimination devenir une force vive au service du développement économique, social et culturel de la Corse. Enfin, l'accès aux réseaux haut débit et très haut débit doit permettre à la Corse d'entrer pleinement dans la société du savoir et de développer ses compétences, ses hommes, ses projets et ses territoires.

**Vous avez dit que la réflexion prospective initiée, par la CTC, éclairera la feuille de route du nouvel Exécutif de Corse. Comment et jusqu'où ?**

Toute réflexion prospective contribue à nous aider à adapter nos politiques publiques. D'autant plus si cette réflexion prospective de niveau national se tient en Corse et intègre les problématiques de la

Corse. Ainsi, ces Assises de la médiation numérique nous aideront certainement à mieux adapter notre politique en faveur des PAM de Corse et de l'accès public à Internet.

**Sans attendre la synthèse des Assises, la CTC a-t-elle mis en place, ou va t-elle le faire prochainement, des dispositifs numériques innovants ?**

Oui car le développement numérique est propice au développement, en Corse, d'une dynamique d'innovation. Nous travaillons à des projets numériques innovants qu'ils soient liés aux infrastructures, aux services ou aux usages. Nous mettons en œuvre l'espace numérique de travail (ENT) pour l'ensemble des lycées et collèges de l'île (<http://leia.corsica.eu>). Chaque usager du système scolaire (parents, élèves, enseignants, administration) possédera un compte personnel donnant accès à des informations administratives, pédagogiques et liés à la vie scolaire ainsi qu'à des outils de travail personnel (bureau virtuel) et collectif facilitant le partage de documents, les forums d'échange etc. Nous travaillons aussi sur l'obtention d'un domaine Internet de premier niveau intitulé « .corsica ». Ce domaine serait mis à disposition des entreprises, institutions, structures et marques susceptibles de valoriser la Corse sur internet. Il permettrait d'initier des actions de marketing et de promotion de la Corse sur internet fortement innovantes autour de portail thématiques.

Enfin, nous préparons l'action collective pour la filière des entreprises TIC qui sera chargée de stimuler l'innovation au sein des entreprises corses qui développent des services numériques. Cette action doit contribuer à créer un pôle d'excellence dans le domaine du numérique en ciblant, dans un premier temps, le développement de services innovants sur téléphones mobiles ou sur internet mais aussi les services numériques aux entreprises. ■

L'autre regard sur la Corse

#145 - octobre 2011 - 4,50 €

# corsica



## ASSASSINATS EN SERIE

2011, Annus horribilis

Orsoni par Alain

Le scandale Tchernobyl

La CTC numérise la Corse

R99610 - 0145 - F:4,50€

